

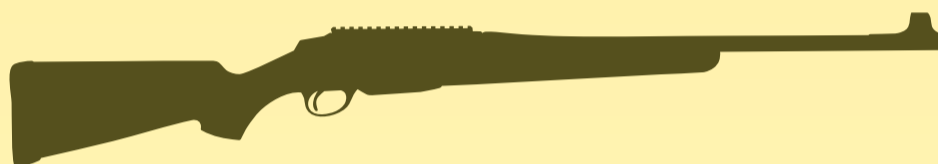


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



**VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?
ON LES RÉCUPÈRE !
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?
VENEZ LES DÉCLARER !**

RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

**Ne prenez pas les transports en commun
avec vos armes.**

**L'opération ne concerne pas les objets
dangereux: munitions de guerre (obus,
grenades), explosifs, munitions de calibre
égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en
détenez, appelez votre préfecture pour
organiser un enlèvement sécurisé.**

Plus d'informations sur
interieur.gouv.fr/armes



Collecte de 9h à 17h sur les sites :

Commissariat de police
Place Joseph Pancaut- 40000 MONT-DE-MARSAN

Caserne de gendarmerie
29, rue Epargne-40100 DAX

Préfecture:
05 58 06 58 35 (armes)
05 58 06 58 36 (munitions et explosifs)

